

HARBONNIÈRES

infos 2020



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



BONNE ANNÉE 2020

Retour en images...



Soirée du 30 novembre 2019
De gauche à droite
Sandrine LEPAGE, Sylvie DECKROEN,
THULLIER, Stéphanie MAFF
Isabelle MELLÉ et Sylvie D



Harbonnières, Harbonnières



Je profite de ce début d'année pour vous adresser à nouveau tous mes vœux de santé et de réussite, pour vous-même, votre famille et vos amis.

Cette année sera encore une année difficile économiquement et bien sûr, chacune et chacun de nous devra encore redoubler d'efforts afin de réussir leur vie professionnelle chose nécessaire au bien-être de leur famille.

Le conseil municipal et moi-même nous nous félicitons de la réalisation de la construction des écoles sur notre commune. Aujourd'hui, tous les enfants se retrouvent sur un même lieu d'enseignement et profitent pleinement de locaux adaptés à leur parcours scolaire. La qualité des matériaux et des équipements offre un cadre convivial, fonctionnel et ludique à cette école.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue au nouveau directeur de l'établissement, Mr Fluteaux Hervé. Je remercie Mme Boucher, qui a pris ses fonctions dans une autre structure, de son implication au sein de notre école et de sa vigilance au quotidien pour la bonne marche de l'école maternelle et primaire.

Je remercie les élus des communes de Guillaucourt, Bayonvillers et Wiencourt qui après concertation ont accepté de se regrouper avec notre commune pour participer financièrement aux fêtes de Noël et de fin d'année scolaire.

En ce qui concerne les projets qui avaient été programmés, certains sont réalisés, d'autres sont encore en cours.

▪ *L'agrandissement de l'entrée du parking pour les écoles a été aménagé pour assurer la sécurité des enfants et*

des parents et faciliter la circulation du bus scolaire.

▪ *La toiture terrasse de la mairie a été changée.*

▪ *Les travaux de la supérette sont pratiquement finis. Nous avons pris du retard suite aux travaux de couverture mal exécutés qui ont dû être recommencés par une autre entreprise. Le délai d'exécution des travaux s'est prolongé d'environ 8 mois.*

▪ *L'ancienne école des garçons et ses deux logements ont été vendus.*

▪ *Achat de matériel de cuisine pour la salle polyvalente et l'ancienne cantine, destinée à être louée dès que nous aurons les accords administratifs.*

Pour votre information l'agrandissement de la cuisine de la salle polyvalente ne sera pas réalisé. En effet, cela engendre des coûts supplémentaires en matière d'accessibilité et de sécurité.

▪ *La restauration des vitraux de notre cathédrale du Santerre, tout comme la mise en valeur de la place de l'église par un nouvel éclairage public prévues au budget 2019 de la commune, devraient commencer prochainement. D'autres projets ont fait l'objet d'étude courant 2019 :*

▪ *Création de trottoirs rue Emile Dumont*

▪ *Modification de la canalisation d'eau potable et des branchements de plomb par le SIEP rue Raoul Defruit. Nous profiterons de ces travaux pour penser à l'effacement des réseaux publics (ligne électrique – téléphone...)*

▪ *Une demande de subvention a été déposée au titre de la DETR pour une éventuelle salle multifonction dans l'ancienne école des filles.*

▪ *Un pôle santé est à l'étude à l'ancienne école maternelle. Des infirmières, une podologue, un kinésithérapeute pourront y trouver les locaux adaptés.*

Pour votre information, après la fermeture de la SPCH, la société OXENA a maintenu le conditionnement des berlingots, ce qui a permis de sauver une dizaine d'emplois.

Je souhaite la bienvenue au nouveau directeur du Foyer Notre Dame (Foyer de Vie et Foyer d'accueil médicalisé), Mr PATAT Thierry. J'ai conscience que la direction d'un tel établissement doit être un investissement considérable afin de permettre aux résidents de vivre dans un cadre épanouissant. Merci par avance pour eux et merci également à l'ensemble du personnel de l'établissement pour leur engagement au quotidien.

Mme Viltart Julie, adjointe administrative, a quitté les services de la mairie en octobre dernier, suite à sa demande de mutation pour la commune d'Hangest en Santerre. Je la remercie pour l'accomplissement de son travail au cours des 7 années passées sur notre commune.

Je profite de cet éditto pour remercier

▪ *l'ensemble des conseillers municipaux qui s'investissent pour leur commune, ainsi que les membres du CCAS.*

▪ *l'ensemble des entreprises locales, les commerçants et artisans locaux, qui offrent à nos habitants des services de proximité et à notre bourg une dynamique incontestable.*

▪ *le personnel communal qui œuvre tous les jours au bon fonctionnement de nos services : les secrétaires, les agents du service municipal et technique.*

▪ *l'ensemble des associations et le Comité des animations, qui anime chaque année avec dévouement notre bourg.*

Régis Ventelon

LISTE GAGNANTS MAISONS FLEURIES 2019

Brunelle Angélique	25 rue Justin Fialeix
Deforge Adeline.....	33 rue Raoul Defruit
Varlet Françoise.....	42 rue Robert Degrootte
Moerkerke Carmen	31 rue de Feuquières
Ducrocq Christian.....	28 rue de Feuquières
Flament Elisabeth	46 rue de Bethisy
Plesnage Huguette	13 rue du Stade
Laroche Jean-Louis.....	7 rue du 8 mai
Horquin Alain	12 rue du Mal Leclerc
François Géraldine	22/102 rue des Bleuets
Dhallu Gaétane	5 rue de Mesmy
Arrens Mauricette	11 rue Roger Poiré
Plesnage Sylvie	13 rue Roger poiré
Dubec Cathy	1 rue Constantin Renard
Bellanger Christine	35 rue du Clos Poujol
Dimpre Arlette	2 bis rue Basse
Devaux Geneviève.....	8 Parc des Tilleuls



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

11 avril	Soirée dansante « Années 2000 » - Comité des Animations
28 avril	Monument aux morts / dépôt de gerbe / vin d'honneur
1 mai	Réderie / fête foraine
8 mai	Monument aux morts / dépôt de gerbe / vin d'honneur
16 mai	Kermesse de l'école
6 juin	Soirée dansante en pleine air – Comité des Animations
13 juillet	Retraite aux flambeaux
14 juillet	Monument aux morts / dépôt de gerbe / vin d'honneur
13 septembre	Réderie quartier du stade - Comité des animations
19 septembre	Journée du patrimoine / concert à l'église
22 novembre	Repas des aînés
5 décembre	Téléthon
12 décembre	Distribution des colis
9 janvier 2021	Vœux du Maire

CHIEN DANGEREUX :

Description, interdictions et obligations

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition de chiens de 1ère catégorie est interdite. Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2ème catégorie.

Avant toute future acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Une fois acquis, le chien doit subir une évaluation comportementale.

Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention auprès de la mairie de résidence. (cerfa n° 13996*01) Le permis de détention est gratuit.

A l'extérieur, votre chien doit avoir une laisse et une muselière.

Le défaut de présentation par le propriétaire, à la demande des forces de l'ordre, du permis de détention ou de tout autre justificatif est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

L'absence de permis pour la détention pouvant être dangereux et puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 700 euros. Dans ce cas, le Maire met en demeure le propriétaire. Il a un mois pour régulariser la situation.

A défaut de régularisation, le chien peut être placé en fourrière et euthanasié ou confisqué.

Par ailleurs, le propriétaire risque jusqu'à 3 mois de prison et 3750 euros d'amende et l'interdiction de détenir un animal (définitivement ou temporairement).

CHANGEMENT D'ADRESSE EN LIGNE

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Ce lien vous permet d'informer plusieurs organismes publics et privés d'un changement d'adresse postale, adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable, notamment :

- Carte grise
- Caisses de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc. ...)
- Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc. ...)
- La poste
- Pôle emploi
- Service des impôts.

UN SOUCI DE VOISINAGE ? UN LITIGE AVEC UN COMMERÇANT ? UN PROBLÈME DE SUCCESSION ? PENSEZ À LA MÉDIATION POUR TROUVER LA SOLUTION

MEDIATION PICARDIE est une association créée pour tous, particuliers, entrepreneurs, dirigeants, responsables d'association, en charge d'établissements publics ou de collectivités territoriales, qui traversent des épreuves, affrontent des difficultés, qui les amènent à consulter un avocat et à poser la question de leurs droits.

L'association MEDIATION PICARDIE, créée à l'initiative des barreaux des avocats d'Amiens, de Beauvais et de Soissons, rassemble des médiateurs qualifiés par leur formation, leur connaissance du monde du droit, leur compétence et leur déontologie.

MEDIATION PICARDIE - 21, square Jules Bocquet
80000 AMIENS

PHARMACIE DE GARDE

Voici les gardes pour l'Année 2020

Du 06/01/20 au 13/01/20	Pharmacie DUFLOS	ROSIERES
Du 27/01/20 au 03/02/20	Pharmacie DEBRUYNE	ROSIERES
Du 17/02/20 au 24/02/20	Pharmacie FLAMENT- VANYSACKER	CHAULNES
Du 09/03/20 au 16/03/20	Pharmacie DEBLOCK	CHAULNES
Du 30/03/20 au 03/04/20	Pharmacie FLAMENT- VANYSACKER	CHAULNES
Du 04/04/20 au 06/04/20	Pharmacie HUYGHE	HARBONNIERES
Du 20/04/20 au 27/04/20	Pharmacie DUFLOS	ROSIERES
Du 11/05/20 au 18/05/20	Pharmacie DEBRUYNE	ROSIERES
Du 01/06/20 au 08/06/20	Pharmacie HUYGHE	ROSIERES
Du 22/06/20 au 29/06/20	Pharmacie DEBLOCK	CHAULNES
Du 13/07/20 au 20/07/20	Pharmacie FLAMENT- VANYSACKER	CHAULNES
Du 03/08/20 au 10/08/20	Pharmacie DUFLOS	ROSIERES
Du 24/08/20 au 31/08/20	Pharmacie DEBRUYNE	ROSIERES
Du 14/09/20 au 21/09/20	Pharmacie HUYGHE	HARBONNIERES
Du 05/10/20 au 12/10/20	Pharmacie DEBLOCK	CHAULNES
Du 26/10/20 au 02/11/20	Pharmacie FLAMENT- VANYSACKER	CHAULNES
Du 16/11/20 au 23/11/20	Pharmacie DUFLOS	ROSIERES
Du 07/12/20 au 14/12/20	Pharmacie DEBRUYNE	ROSIERES
Du 28/12/20 au 04/01/21	Pharmacie HUYGHE	HARBONNIERES

LE RÉSEAU TRANS'80 EST UN SERVICE ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

Ligne 747 : Péronne – Rosières – Amiens
Ligne 59 : Harbonnières - Rosières – Péronne
Ligne 43 : Harbonnières - Rosières

Pour toute information, rendez-vous le site internet :
www.trans80.fr
ou par téléphone au : 0 810 00 01 09 (prix d'un appel local)

SOUVENIRS

Permettez-moi de faire un petit retour en arrière et d'avoir une pensée particulière pour Mr Ros décédé en 2018.

Directeur de nos écoles durant 26 ans, de 1972 à 1998, qui de nous n'a pas une petite anecdote à raconter sur Michel Ros. Avant de nous quitter, il a pu visiter notre école et il était en admiration devant cet établissement flambant neuf et tout à fait adapté pour nos enfants.

Michel était un homme généreux et savait donner de son temps, entre autres en tant que président de l'amical des donneurs de sang sur Harbonnières.

Michel est parti trop vite comme tous ces hommes qui ont le désir de transmettre leur connaissance pour un monde meilleur.

La commune d'Harbonnières ne t'oubliera pas.



Le conseil municipal et moi-même souhaitons une excellente retraite à Mr Plesnage Jean-Claude, qui a fait valoir ses droits à la retraite en mars 2019. Nous lui avons remis le diplôme d'honneur communal pour l'ensemble du travail accompli au cours de ces 28 ans passés sur notre commune.



Remise du diplôme d'honneur communal

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tout aura lieu le dimanche 22 mars 2020. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales, pour le scrutin des élections municipales 2020, est fixée au vendredi 7 février 2020.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué la procédure du recensement citoyen. Cependant, ils doivent justifier de leur domicile sur la commune. En dehors de cette situation spécifique, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans
- jouir de ses droits civiques et politiques
- s'être préalablement inscrit sur les listes électorales.

Pour voter il faut présenter sa carte d'électeur ainsi qu'un justificatif d'identité.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Dès l'âge de 16 ans, je vous invite à vous présenter en mairie pour vous faire recenser. Il convient de vous présenter uniquement à partir de l'âge de 16 ans, avec le livret de famille ;

Présentation en Mairie

Du 1er janvier au 31 mars 2020

Du 1er avril au 30 juin 2020

Du 1er juillet au 30 septembre 2020

Du 1er octobre au 31 décembre 2020

Mois de naissance

Janvier – Février – Mars 2004

Avril – Mai – Juin 2004

Juillet – Août – Septembre 2004

Octobre – Novembre – décembre 2004

NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons les horaires pendant lesquels l'utilisation des engins à moteurs bruyants (tondeuse, tronçonneuse, taille haies, etc.) est autorisée :

- ♦ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ♦ Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ♦ Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Arrêté préfectoral du 20 juin 2005 article 9/10/11-1.

CHANGEMENT D'ADRESSE EN LIGNE

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Ce lien vous permet d'informer plusieurs organismes publics et privés d'un changement d'adresse postale, adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable, notamment :

- Carte grise
- Caisses de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc. ...)
- Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc. ...)
- La poste
- Pôle emploi
- Service des impôts.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les bacs d'ordures ménagères seront collectés le mercredi ainsi que les sacs jaunes semaine paire et les sacs bleus semaine impaire. Les poubelles et les sacs doivent être sortis la veille au soir. Les sacs jaunes et les sacs bleus doivent servir uniquement à la collecte des emballages.

SAC DE COLLECTES

Par ailleurs, les sacs jaunes et bleus ont un usage bien défini, ils ne doivent pas servir à la récupération du gazon. Une déchèterie est à votre disposition à Rosières en Santerre. Pour l'obtention d'une carte, il suffit de vous présenter avec un justificatif de domicile.

Le comité des animations

COMITÉ DES ANIMATIONS D'HARBONNIÈRES « FAIRE VIVRE NOTRE VILLAGE »

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Au cours de l'année 2019, le comité a organisé 4 manifestations

Soirée dansante le 9 mars « les années 80 - 90 et 2000 »

Déjà la onzième année Une déception ! pas plus de 100 personnes étaient présentes pour danser sur les tubes des années 80 à 2000. Nous avons décidé de mettre cette année, les tubes des années 90 et 2000 pour attirer nos jeunes car les années 80 attirent moins de fans. Pourtant l'ambiance y est conviviale et le prix de l'entrée



Réderie au quartier du Stade le 8 septembre - 11^{ème} édition

Nous avons constaté une petite baisse d'exposants cette année mais les visiteurs sont venus nombreux car la réderie est connue dans tout le département. Il faut dire que nous évitons les commerçants ambulants car une réderie doit être un vide-grenier.



Le club de Gym d'Harbonnières est revenu encore cette année remettre l'ambiance tout au long de la journée. La restauration a été une réussite et l'ambiance y était très familiale



Fête du 14 juillet

Journée méchoui en collaboration avec la commune après la cérémonie au monument aux morts. Pot de l'amitié suivi du méchoui dans une ambiance festive

Téléthon 2019 le 7 décembre



Plus de 150 personnes étaient présentes au moment du repas au son de l'accordéon d'Antoine, puis, le club de gym d'Harbonnières et le club de Country de Rosières ont pris la relève.

Le public était ravi et l'ambiance était présente tout au long de la journée et de la nuit.

Un grand merci à nos partenaires, aux membres du Comité pour la préparation de la restauration et à notre animateur Sébastien

Nous avons reversé 1280,00 € à AFMTELETHON ; nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cet événement.

Le comité des animations

PROGRAMME 2020

- Le 11 avril 2020 : soirée dansante : thème les années 2000
- Le 6 juin 2020: soirée dansante en plein air derrière la mairie
- Le 14 juillet 2020 : fête du 14 juillet « Méchoui »
- Le 13 septembre 2020 : réderie quartier du Stade
- Le 5 décembre 2020 : téléthon 2020
- Le 23 ou 24 décembre 2020 : Père Noël en calèche

INFO DU COMITÉ

Nous recherchons des bénévoles pour rejoindre notre équipe. Notre but est d'animer notre village dans une ambiance conviviale et comme le dit notre slogan du Comité « faire vivre notre village ». Pour tout renseignement appeler le Président Thierry HORQUIN au 06/25/80/62/75

L'ÉCOLE D'HARBONNIÈRES

L'école d'Harbonnières, devenue Regroupement Pédagogique Concentré (RPC) à la rentrée scolaire 2019, compte aujourd'hui 208 enfants de la Petite Section au CM2. Deux classes supplémentaires ont été ouvertes pour accueillir les élèves de Bayonvillers, Guillaucourt et Wiencourt-l'Equipée.

Les classes de maternelle se situent désormais rue Mesmy.

En 2019, les élèves du cycle 2 (CP au CE2) ont participé au projet « Haïkus. » Ils ont bénéficié de l'intervention en classe d'une artiste, Isabel Asunsolo pour les aider à créer ces petits poèmes qui ont été présentés lors d'une exposition le vendredi 10 mai 2019.

Les cinq classes d'élémentaire sont allées aux « Ducales de Guise » le jeudi 13 juin pour découvrir l'époque médiévale en participant à différents ateliers.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 sont allées à Amiens pour découvrir le centre-ville et visiter la cathédrale ou les hortillonnages.

Les trois classes de maternelle ont assisté au spectacle de marionnettes « Pierre et le loup » de la compagnie MARISKA suivi d'ateliers de fabrication de marionnettes.



Découverte du centre-ville d'Amiens



Les « olympiades » à Samara – 19 juin 2019

Les élèves, de la maternelle au CM2 ont participé aux rencontres USEP. Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé à une rencontre « Pêche » ainsi qu'à une rencontre « Olympiades » pour les CM1 et CM2 à Samara.

Pour la fin d'année 2019, les élèves de l'école ont pu bénéficier de diverses actions grâce au soutien financier des mairies d'Harbonnières, de Bayonvillers, de Guillaucourt et de Wiencourt-l'Equipée :

- Spectacle « L'incroyable Noël d'Adèle » par la compagnie « La Vie rêvée » pour les élèves de maternelle et de CP.
- Séance cinéma « La Reine des Neiges 2 » à Roye pour les élèves du CE1 au CM2.
- Goûter de Noël avec venue du Père Noël et distribution de cadeaux pour tous les élèves.

Le marché de Noël s'est déroulé cette année dans les classes avec vente des objets fabriqués par les élèves au profit de l'association Usep de l'école. Nous remercions les parents qui ont confectionné des gâteaux pour l'occasion ainsi que ceux qui nous ont aidé pour le service.



Les « Ducales de Guise » - Jeudi 13 juin 2019

Pour cette nouvelle année scolaire, de nombreux projets seront mis en place. Parmi ceux-ci :

- Les élèves de CM1 participeront à un projet musical, « La fabrique à chanson », financé par la SACEM. Ils bénéficieront d'une intervention en classe de 10h (5 x 2h) d'un artiste, Louis Aguilera pour écrire une chanson sur le thème du voyage. Ils chanteront cette chanson dans la salle de spectacle « La Lune des Pirates » à Amiens, le mardi 5 mai 2020 en ouverture du concert de Louis Aguilera.
- Les élèves de CE2 et CM2 partiront trois jours au Puy du Fou au mois d'avril avec la classe de CM2 d'Hangest-en-Santerre. Ils visiteront également le château de Tiffauges pour une approche de l'époque médiévale.
- Les classes de maternelle et d'élémentaire participeront à des rencontres USEP.

L'équipe enseignante remercie les municipalités et toutes les familles pour l'aide apportée au profit des enfants de l'école.

La Kermesse aura lieu le samedi 16 mai 2020.

L'équipe enseignante vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

H.Fluteaux
Directeur du RPC d'Harbonnières

Projet « Haïkus » - Exposition du 10 mai 2019 Productions d'élèves



LE FOYER DE VIE



Il est de tradition chaque année que nous vous donnons de nos nouvelles dans ce bulletin d'informations municipales. Cela prouve, s'il en était encore besoin, que nous sommes de véritables citoyens de cette commune d'Harbonnières. Même si nous sommes peut-être différents ?

Les événements qui sont intervenus cette année 2019 au Foyer Notre Dame. Nous avons changé de direction, en effet Madame Gautier est partie fin mars 2019 et a laissé place à Mr Patat. Ce dernier a dirigé de nombreux établissements pour enfants, adolescents, adultes en situation de travail ou d'hébergement et il a la charge de continuer à accompagner le changement au sein de cette institution afin de la préparer aux nouveaux challenges du secteur.

En effet, nos structures doivent s'adapter en permanence au contexte sociétal dans lesquelles elles vivent, répondre à la législation, s'adapter aux besoins de prise en charge de nouvelle population de personnes handicapées identifiées sur le territoire, rationaliser nos coûts, mutualiser nos ressources, s'ouvrir au territoire, pratiquer l'échange intergénérationnel et faire changer le regard sur la personne handicapée.

Le Foyer Notre Dame, ce sont deux établissements : un Foyer d'accueil médicalisé de 36 places et un foyer de vie de 76 places qui sont ouverts pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle et mentale, atteinte de maladie psychique voire de handicap physique.

C'est un budget consolidé d'environ 6 Millions d'€, c'est 40 880 journées d'ouverture, c'est environ 110 salariés et nous sommes financés par le Conseil Départemental de la Somme et L'Agence Régionale de Santé auxquels nous rendons des comptes annuellement en matière de gestions budgétaires, de gestion de la qualité des prestations délivrées, d'évaluation des pratiques, de préservation des droits des personnes en situation de handicap.

Il faut savoir également, que les résidents participent à leur hébergement en payant un prix de journée et ils élisent un Conseil de la Vie Social pour trois ans, où, ils siègent et

échange avec la direction sur des sujets de la vie courante, ou d'investissements, d'amélioration du cadre de vie, etc... Il s'agit là d'un véritable gouvernement d'entreprise, élu de manière démocratique par leurs pairs.

La vie au foyer est rythmée tout au long de l'année avec les différents événements :

Cette année 2019 nous n'avons pas eu beaucoup de chance. Nous avons subi des vols de matériels dans l'atelier de la part d'une personne extérieure qui a été jugée. On nous a également volé un véhicule 9 places, ce qui nous cause beaucoup de soucis pour nous déplacer en attendant que l'on puisse remplacer cette voiture. Mais la vie continue.

En décembre 2019, après avoir élu notre nouveau Conseil de la Vie Sociale nous avons participé à notre marché de Noël qui a connu un franc succès. Cette année, Victor, notre cheval de trait, accompagnera le Père Noël dans les rues d'Harbonnières

En janvier, nous nous souhaiterons la bonne année et fêterons l'épiphanie. Certains d'entre nous iront aux sports d'hiver dans le Jura.

En février, c'est crêpe on fêtera la chandeleur

En mars, on fabriquera les costumes pour le mardi-gras

En avril, des sorties culturelles sont prévues

En mai, nous serons présents pour la réderie, même si elle se tient sous la pluie !

En juillet et août, ce sera les vacances, nous en profiterons pour découvrir d'autres belles régions françaises

En septembre, des manifestations sportives sont planifiées et nous sommes toujours contents d'y participer

En novembre, on se donne du courage pour fabriquer les objets de Noël en fêtant le Beaujolais Nouveau, toujours avec modération !

Comme nous en avons parlé en préambule de cet article, notre souhait, c'est d'avoir plus de contacts avec l'ensemble de la population, partager plus d'événements, festifs ou autres. Pour cela nous voulons développer notre accueil et également, si possible, participer avec vous dans vos clubs que ce soit danse, tricot, etc....

Tout le personnel du Foyer Notre Dame, ainsi que tous ses résidents souhaitent une joyeuse année 2020 à l'ensemble de la population d'Harbonnières.



CLUB DES AINES - LA BELLE EPOQUE

Les adhérents du club « la Belle époque » ont passé une année très conviviale et sympathique.
Une année hélas semée d'embûches et de maladie.

Notre sortie de septembre à Ailly sur Noye au spectacle « Le souffle de la terre » nous a permis de passer une soirée extraordinaire.

Depuis plusieurs années, nous appelons des nouveaux adhérents, même des jeunes sans emploi, sans aucun retour.

La présidente, Mme Monique WITTEBOLLE, démissionne de ses fonctions pour raison de santé. Nous espérons que le club continuera de vivre dans ce magnifique local offert par la commune.

ASSOCIATION « HARBO'SPORT »

Voilà un peu plus d'un an que le nouveau bureau a pris les rênes de l'Association.

La nouvelle saison s'annonce positive avec à ce jour un peu plus de 90 licenciés, dont certains nous ont rejoints pour la première année.

Les groupes de Step et de Renforcement musculaire connaissent une importante augmentation par rapport aux précédentes années. L'Association a donc investi en matériel afin de pouvoir équiper nos adhérents. Nous en profitons également pour remercier Mr VENTELON et son Conseil Municipal pour la subvention qu'elle accorde à notre Association.

Comme chaque année, l'Association « HARBO'SPORT » était présente le 08 septembre à la réderie afin d'animer les rues d'Harbonnières. Contrairement à l'an dernier, c'est avec la pluie que nous avons dansé. Cette journée fut rebaptisée par nos participantes « ZUMBA K-WAY ». Nous remercions nos animatrices Sylvie DERUMIGNY et Stéphanie MARTIN pour leur présence et leur entrain. Merci aussi aux participants KIDS et Adulte.

Le cours de KIDS comptabilise 24 enfants âgés de 4 ans à 10 ans. Le mardi 15 octobre fut organisée la « ZUMBA KIDS HALLOWEEN ». Les enfants ont tous participé et les déguisements et maquillage étaient au top. Ce fut également l'opportunité pour les parents d'assister à ce cours afin de voir l'évolution de leur enfant. L'année 2019 s'est clôturée le mardi 10 décembre avec une « ZUMBA KIDS NOEL ».

Le 30 novembre, l'Association a proposé une « Soirée Sport Thème FLUO » qui a comptabilisé une trentaine de participants. Cette soirée était ouverte à tous. Au programme : Zumba Kids avec Stéphanie, SALSA SHINE en solo avec Christèle et Sylvain, et Zumba avec notre trio de choc Stéphanie, Christèle et Sylvie. Nous les remercions du fond de notre cœur pour leur présence et surtout un grand merci à Christèle d'être venue pour nous. Merci de vous impliquer dans notre Association et de lui permettre de viser plus haut. Un grand merci également à nos bénévoles qui nous ont aidés à préparer cette journée et surtout un immense merci

à tous nos participants. En espérant que cette soirée fut pour vous un moment de sport mais aussi de délire. Car avant tout le sport c'est savoir se faire du bien tout en s'amusant.

Notre dernière animation de l'année 2019 a été le téléthon. Cette année, notre Association n'a pu être présente que l'après-midi car nos deux coachs étaient occupées sur d'autres communes, elles donnent de leur temps à toutes les associations. Les Kids ont ainsi fait leurs prestations suivis des adultes.

Vous pouvez nous retrouver aux cours de :

- STEP le lundi de 20h à 21h
- ZUMBA KIDS (de 4 ans à 12 ans) le mardi de 18h30 à 19h15
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE le jeudi de 19h à 20h
- ZUMBA le jeudi de 20h10 à 21h10
- STRONG BY ZUMBA de 21h15 à 22h15

Pour plus de renseignements : Sylvie DECROIX au 06.83.38.66.90, ou Sandrine LEPAGE au 06.70.16.38.51 ou Isabelle MIELLE au 03.22.85.80.47.

HARBO'SPORT vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Sportez-vous bien !

Le Bureau « HARBO'SPORT »
Sylvie, Isabelle et Sandrine



ASSOCIATION DE CHASSE DES PROPRIÉTAIRES TERRIENS D'HARBONNIERES



Au nom de l'association je souhaite vous présenter les vœux de bonne et heureuse année 2020, réussite et santé. Que les difficultés vous soient épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et ceux de vos proches et que le soleil brille pour tout le monde.

Le vendredi 15 Août 2019 à 20 heures l'association du bureau de chasse des propriétaires terriens d'harbonnières a tenu son assemblée générale. La lecture du bilan écoulé et le détail de la situation financière laissent apparaître la pratique d'une gestion saine.

Le bureau a donc été reconduit.

Président : Michel PELLE

Vice-président : Daniel SCHIETEQUATTE

Secrétaire : Jean PACHLA

Secrétaire Adjoint : Fabrice MENNEQUIN

Trésorier : Philippe HUME

Trésoriers Adjoints : Chantal PELLE – Jean PACHLA

Garderie : Jean PACHLA / Daniel SCHIETEQUATTE

Adjoint à la Garderie : Jean-Louis MOURIER / Olivier CARDON

Mr Philippe PECHON désirant arrêter la pratique de la chasse et ne souhaitant plus reconduire son mandat de membre sera prochainement remplacé.

Reconduction également du Contrat de GARDIENNAGE avec la FEDERATION DEPARTEMENTALE des chasseurs de la SOMME :

Piégeur Agréé National : Jean PACHLA / Daniel SCHIETEQUATTE

Aide Piégeur : Jean Louis MOURIER

Equipage déterrage « BEAU SEJOUR » et « LES AMIS REUNIS »

Suite à la taxe à l'hectare imposée par la FDC 80 l'association s'est vue obliger d'augmenter les cotisations de ses adhérents. Pour le gibier d'apport rien de changé pour cette année écoulée, 400 perdreaux et 100 faisans ont été lâchés sur les 750 hectares mis à disposition. Le plan de chasse au gros gibier avec l'attribution de 2 chevreuils et un sanglier a été reconduit et ce gibier a été partagé avec les adhérents. Nous envisageons de mutualiser le

plan de chasse sanglier en commun avec d'autres associations pour partager les territoires et faciliter les prélèvements. Pour les prochaines campagnes et dans le but de prolonger ses activités sans augmenter les cotisations l'association se verra dans l'obligation d'organiser des manifestations. A ce sujet nous sommes à l'écoute de toutes propositions. Je tiens au nom de l'association à remercier Mr le Maire et ses administrés pour la subvention qui nous a été allouée.

Pour cette campagne 2019/2020, nous avons délivré 37 cartes pour droit de chasse sur le territoire. Le retour enregistré sur les prélèvements de gibiers effectués cette saison est positif et très encourageant. Les efforts entrepris depuis ces dernières années amènent satisfaction et doivent se poursuivre.

Régulation Nuisibles :

Du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 sur le territoire de la commune : 22 renards, 11 blaireaux, 8 fouines, 17 pies, 207 corbeaux La société de chasse a organisé sur deux journées en partenariat avec la société centrale canine Nord Picardie des manches du championnat de France sur Gibiers Tirés en race Britannique. Les faisans lâchés au nombre de 76 pour juger et qualifier le travail des chiens ont profité aux chasseurs de l'association les dimanches suivants. A cette occasion nous tenons à remercier Mr Legendre Yves et Mr SY Pierre Antoine pour les terrains sécurisés mis à notre disposition.

Nous avons un projet de plantations pour aménagement du territoire sur certaines bordures de chemins communaux qui doit bientôt prendre forme.

Le comptage de Gibiers de printemps OBLIGATOIRE pour tous les adhérents aura lieu comme chaque année le dernier samedi du mois de mars. Rendez-vous sur la place du jeu de paume à Harbonnières pour 8h15. Les personnes qui souhaitent marcher et qui voudraient se joindre à nous sont les bienvenues.

Rappel : Les demandes d'inscription pour entrer à l'association des propriétaires terriens sont à parvenir avant le 1er Juin 2019

Le secrétaire, Jean PACHLA

NUMÉROS UTILES

SERVICES D'URGENCES

- GENDARMERIE : 17
- SAMU : 15
- POMPIERS : 18

MEDECINS DE GARDE :

Composez le 15

LES MEDECINS

- Dr BOISDIN 03 22 88 03 44
Dr DENIVET 03 22 88 03 44
Dr GÉRARD 03 22 88 03 44
Dr GUYOT 03 22 88 03 44
Dr LAUMON 03 22 88 03 44
Dr LECIGNE 03 22 88 03 44
Dr SUEUR 03 22 88 03 44
Dr CORDIER 03 22 88 13 90

LES DENTISTES

- Dr BIET 03 22 88 00 22

PODOLOGUE - PEDICURE

- Mme SY - TERRIER 03 22 84 85 08

KINESITHERAPEUTES

- M. CHICANDARD 03 22 88 01 46
Mme DESIMEUR 03 22 88 15 18
Mme LOGEZ 03 22 88 15 18
Mme LEBAILLY 03 22 88 15 18
Mr CARON 03 22 88 15 18
Mme GACEL PRIOLIO 03 22 87 20 05
Mr WILLAME 03 22 87 20 05
M. WILLAME 03 22 87 20 05

SAGE - FEMME

- Mme POIGNET 03 22 88 03 44

ANGIOLOGUE

- Mr CAULIER 03 22 88 03 44

DIETETICIENNE/NUTRIONNISTE

- Mme GOUBET 03 22 88 03 44

ORTHOPHONISTE

- Mme PAVELEK 03 22 84 85 08

CLINIQUE VETERINAIRE

- Dr POTHET 03 22 88 18 02

INFIRMIER(E)S

- M. DURAND 03 22 85 86 07
Mme GOSSET 03 22 85 86 07

CENTRE MÉDICO SOCIAL

- 03 60 03 45 40

PHARMACIE

- Mme Florence HUYGHE
Tél. : 03 22 85 80 20

ASSOCIATION SAINT JEAN

- AIDE A LA PERSONNE
6 RUE JEAN PERRIN
80200 PERONNE
Tél 03 22 88 01 46

SALLE POLYVALENTE

Pour utiliser la salle polyvalente (capacité maximum : 270 personnes), prendre contact avec la mairie. Pour les personnes habitant Harbonnières, il en coûte 190€ par jour pour la location de la salle (le 2^{ème} jour étant accordé pour le nettoyage), 100€ par journée supplémentaire, 100€ pour un vin d'honneur. Les autres personnes ou entités doivent s'acquitter de 340€ par jour, 180€ par journée supplémentaire et 180€ pour un vin d'honneur. La mise à disposition de la salle polyvalente comprend la salle, la cuisine, les tables, les chaises, les vestiaires et les sanitaires. Les couverts sont en sus.

URGENCE :

- Gaz GDF
0 810 433 080
- Électricité EDF
0 810 333 080
- Nantaise des Eaux :
08 20 85 04 07

ARTISANS - COMMERÇANTS

Boulangerie

- Mr DESAVOY Quentin
Ouvert du Lundi au Samedi
Tél.: 03 22 85 80 28

Les Serres du Bois du Sart

- Tél.: 03 22 85 38 68

Boucherie - Traiteur

- M. et Mme MIELLE
Ouvert du Mardi au Samedi
Tél.: 03 22 85 80 47

Couverture Charpente Placo

- M. CARON Christopher
Tél. : 03 64 27 64 21

Menuiseries PVC & Alu ...

- M. Jacky CARLU
Tél. 06 08 01 40 55

Peinture Décoration

- M. Patrice VIGNON
Tél. 03 22 85 70 30

Harbonnières grill

- Tél.: 03 22 83 84 93

Grimpeur Elagueur

- Taille d'arbres de toutes sortes,
Haies, Tontes et Entretien divers
KAISER Alexis
Tél.: 03 22 85 86 41 - 06 11 13 00 55

Paris coiffure

- Mme Véronique TUYTTENS
Ouvert du Mardi au Samedi
Tél.: 03 22 85 86 36

Electricité Générale

- Fabrice LEBRUN
Tél. 03 22 85 49 92

Garage

- M. Jacky ROUSSELLE
Ouvert du Lundi après-midi
au Samedi
Tél. : 03 22 85 80 61

SARL PROMAG

- M. MAGALHAES Pascal
06 20 92 21 21

SARL SODEPRO

- Société de déménagement
03 22 85 35 06

Animation

- Animateur DJ
Stéphane ROUSSEAU
Tél. 06 71 74 52 00
- M Ludovic BONNIERE
06 20 82 75 38



- Tél. 03 22 85 80 59
Horaires d'ouverture
Fermeture le lundi
Mardi, jeudi, vendredi :
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi et Samedi :
de 9h à 12 h

L'église d'Harbonnières

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE D'HARBONNIÈRES



Notre église est un monument de style gothique de la période flamboyante, connu pour son appellation de "petite cathédrale du Santerre".

Monument en pierres en forme de croix latine avec nef, collatéraux, transept et abside polygonale.

Bas-côté avec fenestration de style exceptionnel. Commencée au XV^e siècle par la nef, la construction se poursuit jusqu'au XVII^e siècle.

Clocher carré à pans coupés, sa coupole élégante est terminée par une lanterne et une flèche.

Notre petite cathédrale est répertoriée monument historique depuis le 11 septembre 1906.

Le président expose les travaux à prévoir :

- Des vitraux sont à renforcer, le dossier a été validé par les bâtiments de France et la mairie.
- En octobre les travaux extérieurs devraient recommencer. Des pierres menacent de tomber.
- Les travaux d'éclairage extérieur subventionnés à 60 % par FDE et 40% par la Commune sont prévus pour novembre.

Le rapport d'activité

L'état des travaux réalisés par la municipalité pour 2018/2019 :

- Le Dossier de mise en valeur du monument validé par les bâtiments de France concerne la consolidation et le renfort des vitraux.

- Remerciements au Bureau, aux membres, au conseil Municipal et à tous les bénévoles et donateurs qui nous apportent leurs soutiens.

- Le concert de Septembre, lors de la journée du Patrimoine, est pris en charge par la Commune mais une quête est prévue. Un appel à dons pourrait être mis sur les bancs.

- Travaux à prévoir pour l'électricité évalués à 4 000 € HT : lustres, orgue, boîtier électrique, mise en valeur de la chaire, ouverture automatique de certains points d'électricité.

Le chauffage actuel est toléré mais pas réglementaire. Un nouveau chauffage électrique pourrait être réalisé pour 12 000 € H.T. Subvention par la région et la Drac possible.

- L'église est inscrite sur Internet, au Centre culturel Haute Somme ainsi que dans le guide du routard.

La tête de loup a disparu. Il sera pourvu à son remplacement.

Toutes les semaines, les élèves de la classe d'orchestre de Chaulnes viennent jouer sur l'orgue.

Les frais sont ainsi répartis :

Classe d'orchestre 1/3 - Commune 1/3 - Association 1/3

Le rapport financier.

La cotisation reste fixée à 10 €

Le nouveau bureau

PRESIDENT : Manoli TARGET

VICE-PRESIDENT : Jean-Pierre DEFRUIT

SECRETAIRE : Monique LEPLAT

SECRETAIRE ADJOINTE : Yvette DOYEN

TRESORIERE : Nadia MILLE

TRESORIER ADJOINT : Francis MONTAIGNE

Année 2019

Septembre : journée du patrimoine avec en clôture un concert de l'Ovamadeus de BOVES (50 musiciens)

Fin octobre : Concert de l'école de musique Haute Picardie de Lihons

Décembre : messe et visite de la crèche.

En conclusion

Beaucoup de travail à faire et surtout un grand besoin de financement car la commune ne pourra pas financer tous ces travaux en fonds propres.

C'est pour cela qu'il faut une association derrière elle, qui avec tout l'enthousiasme de ses membres pourra booster les actions et trouver des fonds.

Je vous réitère mes remerciements pour votre confiance. Merci.

Vous pouvez toujours acheter une clochette manche en bois (cloche de table à manche bois diam 4.5 cm h 11 cm) Inscriptions : ST MARTIN HARBONNIERES

Le président
Target Manoli



Le repas des aînés



Etat civil 2019

Nous leur souhaitons la bienvenue

QUIGNON MONIER Tyliana, Maï-ly Rose, Clara	20/01/2019	AMIENS
DYMOND Léo, Wael, Loïc	12/02/2019	AMIENS
BRUNEL Owen, Jacques, Dominique, Guy	19/02/2019	PERONNE
LENNE BOUFFETTE Amélya Brigitte Monique	02/03/2019	AMIENS
LENGLET Chelsea Sonia Corinne	06/03/2019	AMIENS
VOLLET Lily-May Eden-Lou Anais	25/03/2019	AMIENS
DELEPINE Raphaël Éric André	31/03/2019	AMIENS
TEIXEIRA Thygan Romain Théo	07/05/2019	PERONNE
PERLOT Abigaëlle	13/06/2019	AMIENS
MAGALHAES Rose Brigitte Catherine	25/07/2019	AMIENS
LEFEBVRE LASSIETTE Tiziana Raymonde Ludivine Antaria Anita.....	10/08/2019	AMIENS
MARTIN DUCROCQ Nolan Rayan Logan	12/08/2019	AMIENS
BOILEAU Milo Clément André	10/09/2019	AMIENS
DUCROCQ Tyliaann Mathéo Cyril	06/09/2019	PERONNE
MEUK Cyan Yom	17/09/2019	AMIENS
BRUNEL Tiago Robert Yves	15/10/2019	PERONNE
ALIX Milla Typhanie Maëlyss	15/11/2019	AMIENS
TRIENTZ Myla Emmy Allyson	13/12/2019	AMIENS
BESSE Ruby Euphrasie Marie-Lyne	28/12/2019	PERONNE



Ils se sont unis

Mariage

Mme Valérie DURIER & Mr Vincent MANENT	08/06/2019
Mme Audrey GILSON & Mr Martin DUFRESNE	15/06/2019
Mme Adeline MASCLEF & Mr Jonathan LANGLET	07/08/2019



Pacs

Mme Emeline GOURDIN & M. O'brian PRINGARBE	12/09/2019
Mme Alyson CASTEL & M. David HOVAERE	12/09/2019
Mme Laurine HURTEL & M. Alexandre CAUMARTIN	31/10/2019

Ils nous ont quittés

Mme BARDOUX Vve FOURNIER Micheline.....	24/01/2019	BRAY SUR SOMME
M. ROSSI Dino	27/01/2019	ALBERT
M. GOUZIEEN Pierre.....	06/02/2019	AMIENS
M. DEFRUIT Jules	10/02/2019	MONTDIDIER
Mme LACEPPE Vve COFFIGNIER	04/04/2019	CAIX
M. GORET Jean	09/04/2019	MONTDIDIER
M. DEFLANDRE Jean-François	09/04/2019	AMIENS
M. DUFOUR Michel.....	14/04/2019	CORBIE
M. VILTARD Jean-Claude	15/04/2019	AMIENS
M. DERAMBURE Philippe	17/04/2019	HARBONNIERES
M. LIMON Jean	05/05/2019	ROYE
Mme DEFRUIT Laure Vve VENDELON	05/05/2019	VILLERS BRETONNEUX
Mme DEFLANDRE Sandrine	28/05/2019	AMIENS
Mme BLONDEL née BARISEEL Raymonde.....	29/06/2019	ALBERT
M. MALESNIKOFF Nicolas	05/07/2019	MONTDIDIER
Mme LASSIETTE Ludivine	04/08/2019	AMIENS
Mme CHAILLIE Vve DUBREUIL Evelyne	22/08/2019	SAINT-QUENTIN
Mme PARVILLERS Vve OPRON Ginette	30/08/2019	PERONNE
M. LEBAN Michel.....	12/09/2019	HARBONNIERES
Mme LEBRUN née MOUTON Danièle	15/09/2019	HARBONNIERES
Mme GARDE Vve LEBAN Jacqueline	04/10/2019	HARBONNIERES
Mme GRANDIN Vve POUILLIER Irène	26/10/2019	AMIENS
M. PARVILLER Roland	01/12/2019	HARBONNIERES



MAIRIE d'HARBONNIERES

Tél. 03 22 85 80 50 - Fax : 03 22 85 77 29 - Email : mairie-harbonnieres@wanadoo.fr - accueil-harbo@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00-12h et 14h00-17h00 - Fermeture le mercredi

Pour rencontrer le Maire ou ses adjoints, prendre contact avec la mairie.